



Agri
1000 Lausanne 6
021/ 613 06 46
www.agrihebdo.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 11'486
Erscheinungsweise: wöchentlich

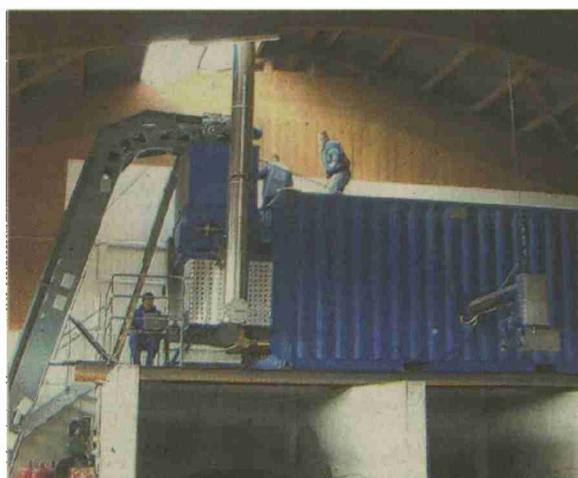
Themen-Nr.: 541.3
Abo-Nr.: 1008268
Seite: 24
Fläche: 64'046 mm²

ARBORICULTURE

Vers une charte pour des vergers générateurs de biodiversité



Des superficies compensatoires à l'intérieur des vergers pourront accueillir moutons, oies et autres animaux.



La charte prévoit de n'utiliser que des fertilisants bioactifs, comme du charbon bio (biochar) dont la première unité de fabrication en Europe est sise à la compostière de La Coulette, à la Claise-aux-Moines.

L'arboriculture d'aujourd'hui, qu'elle soit en mode conventionnel ou biologique, ressemble plus à une monoculture où la diversité naturelle est très pauvre. Afin de redonner à nos vergers leur rôle de réservoir de biodiversité, l'Institut Délinat en Valais propose aux arboriculteurs innovants, une «Charte de verger en biodiversité».

L'Institut Délinat élabore à partir d'observations



Agri
1000 Lausanne 6
021/ 613 06 46
www.agrihebdo.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 11'486
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 541.3
Abo-Nr.: 1008268
Seite: 24
Fläche: 64'046 mm²

scientifiques des stratégies favorisant le développement d'une agriculture à haute biodiversité ayant un bilan climatique positif. Le centre d'activité principal de l'institut se trouve au cœur du vignoble sur les coteaux d'Ayent, en Valais, où un domaine de recherche d'environ 5 hectares de vignes, vergers et cultures maraîchères est exploité. Par ses conseils et séminaires, l'institut est actif en Suisse et à travers toute l'Europe.

Seule une culture en haute biodiversité permet à l'écosystème de la zone agricole de trouver son équilibre nécessaire et de donner ainsi des récoltes stables et saines ayant un apport minimal en produits phytosanitaires et engrais. Obtenir une haute biodiversité dans l'agriculture n'est pourtant pas une finalité en soi, mais bien plus une stratégie agronomique à forte valorisation économique.

L'Institut Délinat fut créé en 2009 en tant que fondation à but non lucratif. Il a rapidement développé des réseaux de recherche dans le rétablissement des écosystèmes agricoles, la bio-activation du sol, la préservation du climat (charbon bio), le développement de machines agricoles et il contribue également à médiatiser les questions liées au développement durable en agriculture.

«Charte de verger en biodiversité»

En une demi-douzaine de points, la charte propose des actions concrètes pour rame-

ner le verger vers un écosystème à part entière, dont l'équilibre naît de la grande diversité biologique. L'encouragement de la biodiversité n'est donc pas un but en soi, mais constitue la voie destinée à faire du verger un écosystème stable et à rendre à l'arbre sa vitalité d'origine.

La Charte du verger en biodiversité pourrait favoriser une prise de conscience et surtout servir de ligne de conduite pour assurer un avenir écologique et durable d'une arboriculture de qualité.

Il était une fois le sol... l'encouragement de la biodiversité dans le verger commence avec la réactivation des sols. On utilise uniquement des fertilisants bioactifs: compost, extraits de compost, extraits d'herbes, engrais verts, charbon bio (biochar), paillasse organiques, BRF (bois raméal fragmenté). L'usage des engrais minéraux, des engrais concentrés, des herbicides et de lisier non fermenté est interdit. L'utilisation de fumier non composté est déconseillée.

...et sa couverture: une fertilisation durable aux engrais verts à base de légumineuses dans les interlignes est déterminante. De cette manière, on obtient des cycles fermés, ce qui assure l'alimentation des arbres en substances nutritives sans fertilisation minérale supplémentaire.

L'enherbement diversifié aux légumineuses permet en outre une forte activité biologique du sol, une augmentation de la capacité de rétention d'eau et de substances

nutritives ainsi qu'une meilleure protection phytosanitaire.

Le but est d'atteindre un enherbement englobant de nombreuses espèces de plantes autochtones. Le mélange de semences pour la fertilisation à base d'engrais verts devrait contenir au moins 20% de plantes convenant au butinage. On cherche à atteindre un minimum de 50 espèces de plantes sauvages dans le verger.

Le règne animal: afin de favoriser la gentie animale, on aménagera des superficies compensatoires à haute densité d'espèces, 30 m au minimum par hectare disséminés sur la parcelle. On installera par exemple des éléments structurels tels que des tas de pierres et de bois pour reptiles et insectes. On mettra en place des aides à la nidification pour abeilles sauvages, insectes ou oiseaux. Il est aussi possible d'y installer une mare ou un vivier. Les traitements phytosanitaires doivent être effectués de manière à ne pas nuire aux abeilles et autres insectes.

On pourra introduire aussi des abeilles domestiques, des moutons, des oies, des poules, des poissons et d'autres élevages similaires de petits animaux.

Les superficies retenues pour les cultures secondaires devraient toujours avoir une taille suffisante pour assurer le caractère économique de leur exploitation.

**JEAN-LUCTSCHABOLD,
FIBL ROMANDIE**